

UTILISATION DES ENGRAIS DANS LES PERIMETRES IRRIGUES

H. El Mekki¹

I- Présentation du secteur des engrais à l'échelle nationale

Les engrais constituent l'un des facteurs clés de toute intensification de la mise en valeur agricole. Toutefois, le niveau actuel d'utilisation des engrais au niveau national, se situe en moyenne aux environs de 750.000 Tonnes, soit l'équivalent de 315.000 Tonnes d'unités fertilisantes (UF), ce qui représente 30% des besoins réels estimés à 2,5 millions de tonnes soit l'équivalent de 1.2 Millions de Tonnes UF. 65% de cette consommation est réalisée au niveau des périmètres irrigués.

Cette situation ayant coïncidé avec l'extension de la superficie cultivée engendre une baisse notable de la consommation à l'hectare qui ne dépasse pas actuellement 45 Unités Fertilisantes (UF). Comparé aux consommations dans les pays Nord Méditerranéens tels que l'Espagne, l'Italie, et la France, ce volume n'en représente respectivement que 55%, 28% et 15%. En outre, il y a lieu de signaler que le niveau de consommation des engrais marque au cours de la dernière décennie une certaine stagnation causée essentiellement par l'augmentation de la sécheresse et la détérioration du revenu des agriculteurs.

L'approvisionnement du pays se fait à partir de la production nationale pour les engrais complexes et phosphatés et de l'importation des engrais azotés et potassiques.

Depuis 1990, et en vue de mettre en place un marché concurrentiel dans le secteur, l'Etat a procédé à sa dérégulation totale.

Parallèlement à cette dérégulation, l'Etat a instauré un système de suivi du marché des engrais. Ce système qui est coordonné par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts repose sur la concertation permanente avec la profession et l'OCP d'une part, et sur les éléments d'appréciation concernant la

situation de l'approvisionnement du pays en engrais fournis régulièrement par les Services extérieurs du Ministère de l'Agriculture, d'autre part.

Toutefois, le secteur des engrais continue à souffrir d'un manque d'organisation lié à l'intervention de certains opérateurs n'ayant aucune structure commerciale (moyens de stockage, réseau de commercialisation, etc...) et qui tirent profit de certaines situations particulières dans le marché international pour effectuer des importations sporadiques. Les tonnages importés sont parfois revendus directement au niveau des ports sans aucune garantie de la qualité.

II- Utilisation des engrais

L'évolution de la consommation des engrais à l'échelle nationale au cours des cinq dernières campagnes agricoles est présentée dans le tableau ci-dessous:

L'analyse du tableau fait ressortir que la consommation des engrais d'une manière globale a enregistré au cours des cinq dernières campagnes agricoles une progression.

Cette tendance pourrait s'expliquer par ce qui suit :

- La baisse des prix de vente des engrais azotés qui est très lié, à son cours à l'échelle mondiale ;
- Les actions promotionnelles menées par l'OCP en révisant à la baisse les prix des engrais phosphatés ;
- La prise de conscience des agriculteurs quant à l'intérêt de la place des engrais dans le système de production agricole ;
- Les précipitations qui parviennent en

début de campagne agricole incitant les agriculteurs à s'approvisionner en ces intrants.

La répartition de la consommation des engrais selon les cultures montre qu'environ 32% des engrais sont utilisés par les agrumes, les cultures sucrières et les cultures maraîchères qui n'occupent que 5% de la superficie cultivée et qui sont pratiquées essentiellement en irrigué. Quant aux cultures céréalières qui occupent 60% des superficies cultivées, elles ne mobilisent qu'environ 43% des tonnages globaux, de plus, l'analyse de la consommation des engrais selon les zones agricoles montre qu'environ 58% des tonnages sont utilisés au niveau des zones irriguées contre 42 % en bour.

Concernant les formules utilisées, il y a lieu de soulever la prédominance des formules classiques telle que le 14-28-14 détenant en moyenne 25% du volume global des engrais utilisés.

III- Contraintes du secteur

Sur la base d'une enquête menée par la Direction de la Production Végétale auprès des ORMVA, il s'est avéré que le secteur au niveau des périmètres irrigués souffre de certaines contraintes. Il s'agit principalement de :

* Sur le plan d'approvisionnement :

- difficulté de suivi du circuit de commercialisation et de l'utilisation des engrais vendu et ce raison, de la multitude des intervenants dans le secteur;
- rupture des stocks en certaines formules d'engrais notamment celles les plus demandées pendant la période de

Tableau 1: Quantités d'Engrais utilisés au Maroc

Année	Unité (1000 Tonnes)						
	95-96	96-97	97-98	98-99	99-2000	moyenne	2000-2001
Engrais de fonds	356	394	402	383	440	395	436
Engrais de couvertures	316	245	366	386	420	347	437
Total	672	639	768	769	860	742	873
Total UF	280	274	328	325	368	315	368

1. Chef de Service des Approvisionnements en Facteurs de Production à la Direction de la Production Végétale

pointe de leur utilisation telles que K2S04 (48%), TSP (45%) 14-28-14...;

- existence d'intervenants non structurés dans les circuits de commercialisation (Importateurs et revendeurs);
- industriels exigent pour la fabrication d'une formule la commande à l'avance tel est le cas du 19-38-0 dans la Province de Nador;
- prix des engrais élevés.

*** Sur la plan techniques**

- insuffisance des moyens humains et matériel au niveau des CMV/CDA nécessaires pour assurer un encadrement intensif en matière de ferticonseil;
- absence de normes de fertilisation adaptées aux spécificités régionales;
- manque de structure pour le suivi des problèmes liés à la fertilisation (résidus, salinité...);
- recours des agriculteurs aux analyses reste limité et ne touche pas toutes les régions;
- introduction sur le marché de nouvelles formules méconnues par les agriculteurs et qui sont parfois inadaptées aux conditions pedoclimatiques marocaines.

IV- Actions entreprises en matière de rationalisation de l'utilisation des engrais.

Les principales interventions entreprises par les ORMVA liées à la fertilisation s'articulent au tours des axes suivants :

- Organisation de journées de sensibilisation et de formation sur l'intérêt des analyses du sol au profit des techniciens et des agriculteurs;
- Suivi des exploitations ayant fait l'objet d'analyses du l'eau et du sol
- Etablissement de cartes de fertilisation pour certaines cultures (céréales);
- Recommandation de formules spécifiques par cultures;
- Installation et suivi des essais de fertilisation et de fertilisation pour certains office;
- Instauration d'Observatoire local de suivi et de contrôle de l'environnement (ORMVAT);

V- En matière de développement du secteur des engrais

*** l'organisation de l'exercice de la Profession des engrais :**

Dans ce cadre, il y a lieu de souligner la

poursuite des réflexions relatives à l'organisation du secteur des engrais et suite au non aboutissement des deux projets de loi qui ont été élaborés à ce sujet (loi réglementant l'exercice de la profession et décret sur le stock de sécurité) et ce en raison des divergences des points de vue entre les différentes parties concernées du Ministère de l'Industrie et du Ministère de l'Agriculture et la Profession.

A ce titre, un comité technique composé des représentants des deux Ministères précités a été constitué. Ce comité propose l'examen de la mise en place d'une caution de bonne exécution par les Industriels pour l'importation des engrais, et ce à l'instar des céréales. La faisabilité de cette alternative est en cours d'étude par la DPAE.

*** l'élaboration de normes marocaines des engrais ;**

La contribution aux travaux du comité technique de normalisation des fertilisants constitué depuis 1995, qui a élaboré, en 2001, 24 projets de normes relatives aux méthodes d'essai et d'analyse des matières fertilisantes et des supports de culture. Lesdits projets de normes ont été lancés en enquête public de 3 mois. En décembre 2001, il y a lieu de signaler la participation aux travaux du Conseil Supérieur Interministériel, de la qualité et de la Productivité, pour homologation en normes marocaines des projets de normes en question.

*** Promotion de l'utilisation rationnelle des engrais**

◇ Formulation des engrais

- Afin de mieux répondre aux besoins réels des cultures et de réduire le coût de la fertilisation par l'optimisation de l'utilisation des engrais, la DPV envisage la mise en œuvre, conjointement avec le groupe OCP d'un programme d'action en matière d'établissement des cartes de fertilité au niveau national.

◇ Ferticonseil

Le système ferticonseil sera testé dans un cadre de programme pilote au niveau des DPA de Settat, Khemisset et Sidi Kacem. Ce programme consistera en la réalisation des analyses du sol, la

recommandation de formules d'engrais, le suivi des réalisations et l'évaluation des résultats.

Procédure :

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, il sera procédé ainsi :

- Etablir la liste des agriculteurs concernés par ce programme;
- Faire des prélèvements des échantillons du sol et les transporter aux laboratoires;
- Interpréter les résultats des analyses de laboratoire et proposer les formules d'engrais appropriées;
- Assurer le suivi et l'encadrement des agriculteurs concernés;
- Evaluer le programme ferticonseil en question.

Mesures d'accompagnement :

Pour la réussite de ce programme, il y a lieu de réaliser les actions ci-après :

- Organiser des séances de formation au profit des techniciens des CT concernés par ce programme en matière des méthodes de prélèvement et de préparation des échantillons de sol;
- Doter les CT concernés de matériels de prélèvement (Tarières, sachets, ...etc.);
- Mettre à la disposition desdits techniciens les moyens de transport nécessaires pour réaliser le programme en question.

*** Couleurs des sacs**

A ce titre, la DPV en collaboration avec la DPVCTRF et en concertation avec la profession ont étudié les possibilités de normalisation des couleurs des sacs d'engrais afin de faire face aux confusions créées par certains Industriels et revendeurs qui utilisent des couleurs de sacs d'engrais similaires pour les formules différentes et ce, malgré que le sac porte la désignation exacte de la formule.

*** Introduction des fertilisants au Maroc**

L'importation de nouvelles formules d'engrais minérales et organiques par certaines sociétés sans aucun contrôle ou enregistrement préalable par le Ministère de l'Agriculture peut porter préjudice à notre environnement et au secteur agricole du fait que ces produits

peuvent contenir des agents pathogènes et/ou des éléments nocifs (les métaux lourds) ou ne pas être adaptés à nos conditions édapho - climatiques.

Afin de pallier cette situation, il y a eu création d'une commission composée des représentants de la DPV, DPVCTRE, l'INRA et l'IAV Hassan II. Cette commission est chargée

d'examiner, en collaboration avec la DCQ de Casablanca, la mise en place d'un registre national pour l'inscription pour l'importation de nouvelles formules d'engrais.